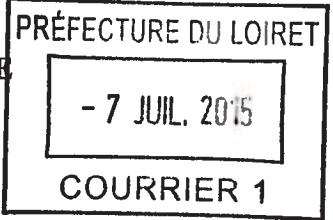


**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 juin 2015

63/15

Date d'affichage : 2/07/2015



Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 23

Votants : 25

L'An Deux Mil quinze, le 29 juin 2015

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 23 juin 2015

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme ElysaBETH CATOIRE

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS,
M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme
Véronique DALLEAU, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique
DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON,

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN,

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Michèle CORMERY à M. Olivier GRUGIER, Mme Marie-Annick VATZ à
M. Eric LEMBO.

ABSENTS EXCUSES : M. Michel TATIN, M. Bernard GILBERT,

Secrétaire de séance : Madame Constance de PÉLICHY

Objet : Modification des tarifs du Complexe Aquatique du Cosson 2015.

Par délibération en date du 16 décembre 2014, le Conseil communautaire a adopté les tarifs du
complexe aquatique pour 2015, modifiés par délibération du 21 avril 2015.

Il est proposé, après observation des pratiques et de la fréquentation, d'adopter un nouvel ajustement
en pratiquant un prix pour l'activité aquagym à l'année inférieure aux autres activités pratiquées à
l'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité,

MODIFIE les tarifs du Complexe Aquatique du Cosson, en créant un tarif spécifique pour l'activité
aquagym à l'année, soit la révision suivante des tarifs des activités aquatiques (les autres tarifs
demeurent inchangés), applicable à compter du 1^{er} juillet 2015 :

ACTIVITES AQUATIQUES (coût pour 1 activité) (à partir de 16 ans)	Communauté Communes (CC)	Hors Territoire CC	Contrôle d'accès
Séance	13,00 €	16,00 €	Bracelet
Accès par périodes	120,00 €	150,00 €	Bracelet
Accès à l'année pour l'Aquagym (année scolaire)	270,00 €	360,00 €	Bracelet
Accès à l'année autres activités (année scolaire)	300,00 €	400,00 €	Bracelet
Location aquabike (pratique libre 1/2h)	7,00 €	9,00 €	Bracelet
Accès à l'année toutes activités (année scolaire) personnes handicapées/ RSA / demandeurs d'emplois	200,00 €	300,00 €	Bracelet
Cours collectif de natation (forfait 10 leçons) à partir de 6 ans	130,00 €	150,00 €	Bracelet
Leçon supplémentaire cours de natation	15,00 €	17,00 €	Bracelet
Activité thématique événementielle	10,00 €	10,00 €	Bracelet
Multi – activités enfants 6-16 ans (la séance)	7,00 €	9,00 €	Bracelet

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 21/01/15

